

500 ANS PLUS TARD_expo photos

L'année 1992 est célébrée dans le monde entier comme le 500^e anniversaire de l'arrivée des Européens dans les Amériques. Depuis la colonisation, les populations indigènes de la région sont victimes de violations flagrantes de leurs droits, notamment de massacres, d'assassinats sélectifs ou de "disparitions".

Ajoutées aux ravages provoqués par la maladie et la famine, ces violences ont quasiment fait disparaître les populations indigènes de certaines parties des Amériques. La discrimination a par ailleurs marginalisé ces populations, et l'assimilation ou l'évangélisation forcées ont affaibli leur identité culturelle. Aujourd'hui, sur plus de 30 millions d'indigènes vivant dans les Amériques la plupart sont pauvres, défavorisés socialement et économiquement, et victimes de restrictions de leurs droits civils et politiques.

Les atteintes aux droits de l'homme que subissent les populations indigènes ont souvent pour origine des conflits liés à la propriété ou à l'utilisation des terres ou des ressources naturelles. Dans de nombreux pays, l'indifférence ou la complicité permanentes des autorités ont permis à l'État, à des institutions privées ou à des particuliers de chasser les communautés indigènes des terres de leurs ancêtres. Certains membres de ces communautés ont été victimes d'assassinats ou de "disparitions", imputables à des soldats ou à des policiers, ou encore aux "escadrons de la mort" _membres des forces de sécurité agissant en civil ou hors de leurs heures de service, mais avec la complicité ou l'assentiment des autorités. Des tueurs à gages ont parfois également été impliqués dans des assassinats, ont proféré des menaces ou se sont rendus coupables d'autres exactions visant à chasser les populations indigènes de terres convoitées à des fins d'exploitation commerciale. Les agents de la répression jouissent souvent d'une totale impunité, car les gouvernements refusent de prendre des mesures contre les assassins.

Lorsque les gouvernements sont engagés dans une lutte interne contre des mouvements insurgés armés, les communautés indigènes vivant dans les zones de conflit sont souvent prises entre deux feux, victimes de "disparitions", d'enlèvements, d'assassinats sélectifs ou de représailles collectives, y compris d'horribles massacres.

Les témoins de ces violences tout comme les personnes travaillant dans des communautés indigènes font fréquemment l'objet de menaces, d'agressions ou de "disparitions". Les proches des victimes sont souvent vulnérables lorsqu'ils font campagne en faveur des personnes détenues ou "disparues". Et certains d'entre eux, y compris des enfants, ont été pris pour cible simplement parce qu'ils faisaient partie de la famille de personnes considérées comme «dangereuses» ou «subversives» par les autorités.

Mus par une longue histoire de persécutions et de répression, les populations indigènes des Amériques et leurs défenseurs se mobilisent.

Au cours des vingt dernières années, des centaines de nouvelles organisations indigènes ont vu le jour qui se sont jointes aux groupes existants pour défendre les droits des indigènes et sensibiliser l'opinion publique à la discrimination et à la répression imposées à ces populations. Nombreux sont les militants qui ont été pris pour victimes parce qu'ils avaient participé à la constitution d'organisations

indigènes ou à la diffusion de leurs revendications. Mais l'œuvre que tant d'hommes et de femmes ont payée de leur vie se poursuit.

Des progrès ont été enregistrés, essentiellement lorsque les indigènes ont eux-mêmes lutté en faveur du changement, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les droits des populations indigènes des Amériques continuent d'être largement bafoués. Les torts causés par cinq siècles de violences ne commenceront à être réparés que lorsque les pays de cette région reconnaîtront qu'ils se sont engagés à protéger les droits de tous leurs citoyens, et qu'ils respecteront ces engagements.

p. 2 Citation

«Ils parlèrent,
échangeant leurs opinions_
Ils parvinrent à une entente,
unirent leurs paroles et leurs pensées»
«Que chacun puisse se lever,
qu'aucun ne reste en arrière,
afin qu'une nouvelle aube puisse apparaître»
Popol Vuh, livre sacré des Mayas quiché

Légende 2

Manifestants indigènes à Palenque, État de Chiapas (Mexique), demandant la libération de militants indigènes arrêtés dans cette ville en décembre 1991, lors d'une manifestation pacifique. Sur la banderole on peut lire: «500 ans de violations» (janvier 1992).

p. 3 Citation

«Ce que nous voulons, c'est que nos droits soient respectés_
Vous devriez faire pression sur le gouvernement brésilien
et sur tous les gouvernements du monde,
car ils sont tous pareils_
Ils ne veulent pas
résoudre nos problèmes.
Ce qu'ils veulent, en réalité,
c'est rester ici et exploiter nos ressources
et les Yanomami sont peu nombreux.
Je veux que vous fassiez quelque chose,
quelque chose qui pourra réellement aider les Indiens_
Il faut que nous puissions survivre.»
Davi Kopenawa, dirigeant indien yanomami, parlant devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme en 1990, au Brésil.

Légende 3

Représentants indiens faisant pression sur l'Assemblée constituante brésilienne en 1988 pour que les droits des populations indigènes soient intégrés dans la nouvelle Constitution. Cette dernière est reconnue comme étant la plus progressiste en ce qui concerne les populations indigènes, et pourtant, les violences continuent.

@ Luis Donisete Benzi Grupioni / Arquivo Comiss_õ Pro-Indio

p. 4 Citation

«Les mamos sont nos guides_
Ils sont concernés par tout ce qui touche à notre mère la terre,
par la course
du soleil et des étoiles,
par toutes les merveilles

de la planète_

Ils sont en quelque sorte les intermédiaires
entre les humains et les lois de la nature»

Angel María Torres, dirigeant indien arawak

Angel María Torres et son frère, un mamó (chef traditionnel et guide spirituel), ont
été enlevés, torturés et tués en Colombie, en novembre 1990, par des hommes
armés qui auraient appartenu à l'armée.

Légende 4

Pêcheurs des îles du lac Titicaca (Pérou)

@ Julio Etchart

p. 5 Citation

«Toutes ces années, j'ai dû vivre dans la faim, la pauvreté, l'exploitation, et surtout,
la peur, la confusion, la méfiance, le manque et la solitude»

Indienne mapuche dont le mari aurait été tué après avoir "disparu" au Chili en
1973.

Légende 5

Famille du dirigeant indigène César Aquite, tué par un "escadron de la mort" en
Colombie, en novembre 1987.

@ Joe Fish

p. 6 Citation

«Je suis encore plus convaincu aujourd'hui, après huit années d'engagement
personnel, du fait que la peine de mort ne peut satisfaire à l'exigence de protéger la
société et de mettre un terme aux meurtres, viols et autres crimes atroces_ La
peine capitale ne peut pas être équitablement appliquée dans la société américaine.
Il est évident que les pauvres et les minorités ont plus de probabilité d'être exécutés
que les Blancs des classes moyennes ou supérieures. Face à une telle
discrimination dans l'application de ce châtement, pouvons-nous parler d'"égalité
devant la loi"?»

John Carlin, ancien gouverneur de l'État du Kansas, avril 1987, États-Unis
d'Amérique

Légende 6

Ronald Lee Deere, Sioux choctaw, condamné à mort en 1986, en Californie
(États-Unis d'Amérique)

@ Associated Press

p. 7 Citation

«Hommes, femmes, enfants
étaient entassés et dispersés partout_
jusqu'au ravin aride,

tout le long du chemin jusqu'au bord du ravin,
les femmes et les bébés morts étaient dispersés»

Black Elk, Indien lakota, s'exprimant après le massacre de Wounded Knee, en
1890, aux États-Unis d'Amérique

Légende 7

Famille d'Indiens tz'utujil pleurant un enfant de dix ans, tué pendant le massacre de
Santiago Atitlán, au Guatemala, en décembre 1990.

@ Developing World Photos

p. 8 Citation

«_ un moment donné, il faut entamer un processus de guérison. Nous, en tant que
nation, devons traiter plus équitablement les Indiens d'Amérique. Pour cela, nous
devons reconnaître leur culture et les contributions importantes qu'ils ont

apportées à notre nation. Un geste favorable du président dans l'affaire Leonard Peltier constituerait un pas significatif dans ce sens.»

Lettre du juge Gerald Heaney au président de la Commission sénatoriale sur les affaires indiennes, avril 1991.

Gerald Heaney, juge fédéral près la cour d'appel du huitième circuit, faisait partie des magistrats qui avaient examiné et rejeté l'appel de Leonard Peltier en septembre 1986.

Légende 8

Leonard Peltier, un Sioux lakota, dirigeant de l'American Indian Movement (AIM, Mouvement indien d'Amérique), États-Unis d'Amérique. Il a été reconnu coupable du meurtre de deux agents du FBI et condamné à la réclusion à perpétuité en juin 1977. Amnesty International a manifesté à maintes reprises sa préoccupation au sujet de certaines irrégularités observées dans la procédure judiciaire qui a abouti à la condamnation de Leonard Peltier, et continue de demander qu'un nouveau procès lui soit accordé.

@ Leonard Peltier Defense Committee

p. 9 Citation

«Ils pensaient qu'en enlevant cet homme
Ils avaient gagné, et l'avaient vaincu.
Mais ce n'est pas ce qui s'est passé
Il a gagné
Il les a battus
Parce qu'il s'est donné corps et âme à son peuple.
Ils pensaient qu'en enlevant cet homme
Ils en feraient taire un grand nombre.
Mais ce n'est pas ce qui s'est passé
Maintenant, davantage de voix s'élèvent
Et demandent la justice et la liberté pour tous.
Ils pensaient qu'en enlevant cet homme
Et en le laissant dans une prison secrète
Ou dans un cimetière clandestin
Ils s'en débarrasseraient.
Mais ce n'est pas ce qui s'est passé
Son exemple
Est la lutte de son peuple.
N'oubliez pas qu'il y a toujours quelqu'un
Pour relever la bannière
De ceux qui sont tombés et s'écrier:
«Poursuivons la lutte.»
Rosa Pu, Indienne quiché, Guatemala.
Son premier mari a "disparu" en 1981, le second en 1990.

p. 10 Citation

«J'ai été basement calomnié en tant que
terroriste présumé_
après avoir souffert les plus
cruelles tortures.»
Porfirio Sumi Quispe. Emprisonné et torturé par l'armée péruvienne, il a ensuite été abattu par le Parti communiste du Pérou "Sentier lumineux" _le groupe armé d'opposition dont il était accusé de faire partie.

Légende 10

La fille de Porfirio Suni Quispe pleure devant le corps de son père, dirigeant indigène abattu en mai 1991 par le Sentier lumineux.

@ La República

p. 11 Citation

«Ce qui nous fait le plus mal, à nous Indiens,
c'est que les gens trouvent nos costumes magnifiques,
mais c'est comme si
les personnes qui les portent
n'existaient pas»

Rigoberta Menchú, dirigeante indigène de Quiché (Guatemala), militante pour les droits des populations indigènes de renommée internationale

Légende 11

María Mejía, Indienne quiché victime d'une exécution extrajudiciaire au Guatemala en mars 1990, photographiée avec son mari et ses fils.

p. 12 Citation

«Le système judiciaire a largement manqué à ses devoirs envers les autochtones du Manitoba»

Rapport de l'Enquête sur l'administration de la justice en milieu autochtone au Manitoba, Canada, 1991

Légende 12

Helen Betty Osborne, une Indienne cri de dix-neuf ans de la communauté de Norway House, dans la province du Manitoba (Canada), a été tuée en 1971. Seize ans plus tard, l'un des quatre hommes impliqués dans ce crime a été condamné à la réclusion à perpétuité pour meurtre. Un autre a été acquitté, le troisième a bénéficié de l'impunité pour avoir témoigné contre les deux hommes qui étaient jugés pour meurtre, et le quatrième n'a jamais été inculpé. L'Enquête sur l'administration de la justice en milieu autochtone au Manitoba, menée par deux juges, a abouti en 1991 à la conclusion que plusieurs aspects de l'enquête de police avaient été faussés par des comportements racistes. L'enquête concluait également que le meurtre d'Helen Betty Osborne avait eu des mobiles racistes, et que ni le ministère des Affaires indiennes ni la Gendarmerie royale du Canada ne s'étaient acquittés de leur obligation de protéger les jeunes femmes du harcèlement sexuel et racial dont elles étaient victimes dans la ville de The Pas, où Helen Betty Osborne avait été tuée. Enfin, les résultats de l'enquête indiquaient que le jury, qui ne comportait aucun autochtone, n'était pas représentatif de la communauté où s'était déroulé le procès.

@ Winnipeg Free Press

p. 13 Citation

«Et chaque année, le 19 septembre_
il me faudra lui demander
si elle a eu des nouvelles,
si elle sait quelque chose_
Et elle répondra non, merci beaucoup_
je ne puis vous épouser,
je ne suis pas veuve_
pas encore »

Extrait de La dernière valse à Santiago, Ariel Dorfman

@1988 Ariel Dorfman. Reproduit avec l'accord de Viking Penguin Inc. et Wylie, Aitken & Stone Inc., représentants de l'auteur.

Légende 13

La mère et le fils de Víctor Pineda Henestroza, un dirigeant zapotèque "disparu" au Mexique en juillet 1978. @ Rafael Daniz

p. 14

«Vous, les Indiens, vous êtes comme des chiens, il faut vous tuer»

Meneur des chercheurs d'or, Brésil

Légende 14

Enfants tucuna, Brésil. Cinq enfants faisaient partie des 14 Indiens tucunas tués en mars 1988, apparemment par des "pistoleros" (tueurs professionnels), dans l'État d'Amazonas.

@ Ari Costa Pinto/Arquivo CEDI

p. 15 Citation

«Souvenez-vous de nous lorsque nous ne serons plus là.

Ne nous oubliez pas. Évoquez nos visages et nos paroles.

Notre image restera telle de la rosée dans les c_urs de ceux qui ne veulent pas nous oublier.»

Popol Vuh, livre sacré des Mayas quiché.

Légende 15

Femmes indigènes regardant les photos des "disparus" dans le bureau du GAM (Groupe de soutien mutuel), dans la ville de Guatemala

p. 16 Citation

«Nous, les Indiens, avons été traités

encore pire que si nous avions été des bêtes sauvages,

nous avons été traités avec mépris,

nos femmes ont été violées par les soldats,

torturées et brûlées vives.

Voilà pourquoi nous sommes des réfugiés.»

Lettre de représentants des réfugiés guatémaltèques au Mexique, envoyée au président du Guatemala, Vinicio Cerezo (1985-1991)

Légende 16

Indiens miskito rentrant du Honduras au Nicaragua en mai 1988, à la suite de la signature d'un accord provisoire de cessez-le-feu entre le gouvernement sandiniste et les contras (opposition armée).

@ Julio Etchart

p. 17 citation

«Nous savons que [l'histoire] est injuste envers nos peuples_

Ils appellent toutes les victoires blanches des batailles,

et toutes les victoires indiennes, des massacres_

Les Blancs qui se dressent pour défendre leurs biens

sont appelés des patriotes,

Les Indiens qui veulent faire de même, des meurtriers»

Extrait d'une pétition présentée au maire de Chicago par le Grand Conseil des Indiens d'Amérique, en 1927, États-Unis d'Amérique

Légende 17

Indiens d'Amérique lors d'une "Marche pour notre mère la terre", New York, États-Unis d'Amérique, février 1992

@ Julio Etchart

p. 18 Citation

«Enlever, c'est envahir

une modeste demeure de carton,

un pistolet à la main

et le visage masqué.

Pourquoi tant de maladie et de misère?

Pour semer tant de mal,

d'injustice et de terreur»

Extrait d'un poème de Rosa Pu, Indienne quiché du Guatemala

Légende 18

Femme indigène, mère d'un "disparu", Ayacucho, Pérou

@ Leoncio Robles, 1984

p. 19 Citation

«Quelque chose vient de commencer,

qui fait partie de notre avenir.

Nous voulons être des Indiens,

des Indiens d'aujourd'hui

et des Indiens de demain.

Nous voulons être respectés dans

chacun de nos pays,

et être écoutés dans nos propres pays,

ainsi que par la communauté internationale»

Extrait d'un discours de Rigoberta Menchú lors de la Rencontre continentale des populations indigènes, qui s'est tenue à Xelaju (Guatemala) en octobre 1991

Légende 19

Délégués assistant à la Rencontre continentale des populations indigènes, qui s'est tenue à Xelaju (Guatemala) en octobre 1991

@ 500 years of Resistance Campaign

Dix mesures pour protéger les droits fondamentaux des populations indigènes

1. Entreprendre un examen, au niveau national, pour déterminer si les normes internationales qui protègent les droits des populations indigènes sont respectées. Cet examen devra porter sur tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux.
2. Ouvrir une enquête sur toutes les informations faisant état de violations des droits fondamentaux des populations indigènes, et traduire les responsables en justice. Aucune impunité ne devra être tolérée dans le cadre de telles violations.
3. Présenter tous les détenus à un juge dans les plus brefs délais et les autoriser à avoir des contacts réguliers avec un avocat, leur famille et un médecin. Veiller à ce que tous les prisonniers soient traités humainement et à ce que les besoins spécifiques des détenus indigènes soient respectés.
4. Protéger victimes et témoins qui apportent un témoignage sur des violations des droits de l'homme.
5. Garantir une issue rapide et juste aux conflits fonciers.
6. Donner pour instruction aux forces de sécurité de protéger les droits fondamentaux de l'homme en toutes circonstances, y compris en cas de conflit interne ou de toute autre situation d'urgence nationale.
7. Empêcher le renvoi forcé de toute personne dans un pays où elle risque d'être victime de graves violations des droits de l'homme.
8. Faire en sorte que le matériel d'éducation aux droits de l'homme soit disponible dans les langues indigènes et que les populations indigènes connaissent leurs droits.
9. Consulter les populations indigènes au sujet de toute question ayant une incidence sur leurs droits reconnus.

10. Prendre des mesures pour mettre un terme à la discrimination dont souffrent les populations indigènes, celle-ci ayant été un facteur clé des violations des droits de l'homme perpétrées à leur encontre.

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre *500 Years on_*. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL -ÉFAI- septembre 1992.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à: